
Clarification demandée sur l'attribution de la place de stationnement n°1739

2 messages

Cannes Beach Renaissance <cannesbeach.association@gmail.com>

sam. 19 juil. à 00:07

À : Xavier Bruez

Cc : <nathalie.thomas>, Administratif - SCP EZAVIN THOMAS , Rémi ALLARD
cs.informatiocannesbeach@gmail.com

>, Conseil Syndical CANNES BEACH <cs.annie.roumejon - BOGATYR SECURITE

Monsieur Bruez,

Mesdames, Messieurs du Conseil Syndical,

Société Bogatir,

Nous sollicitons des explications concernant une mention figurant dans la main courante du 17 juillet à 8h51, indiquant qu'un véhicule s'était à nouveau garé sur une place prétendument réservée à la sécurité, et qu'un mot avait été apposé sur le véhicule.

Après vérification, il s'agit de la place n°1739, clairement identifiable sur la photo du 6 juin jointe. Cette place est privée et appartient à la SCP Agathe Properties. Elle n'a donc jamais été officiellement affectée à la sécurité.

Nous vous demandons de bien vouloir clarifier :

- Sur quelle base cette place a-t-elle été considérée comme réservée à la sécurité ?
- Qui a donné cette instruction ?
- Pourquoi la société Bogatir agit-elle en ce sens alors que la place est privée ?

Dans l'attente de vos éclaircissements et d'une correction des consignes si nécessaire,



Cordialement,
Pour l'Association Cannes Beach Renaissance

CANNES BEACH
RENAISSANCE

Résidence Cannes Beach XC09

11, Avenue Pierre Semard - 06150 CANNES

cannesbeach.association@gmail.com

Tel. 06.03.75.45.40

www.cb-renaissance.fr

Ce courriel est exclusivement réservé à ses destinataires et protégé par les règles relatives au secret des correspondances la diffusion, l'utilisation, la reproduction totale ou partielle, le transfert du message concerné ou des infos qu'il contient, doivent être autorisés par son expéditeur (Loi 91646 du 10.07.1997) Toute infraction est répréhensible.
